



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 30377

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les profondes inquiétudes des professionnels de la biologie médicale, au regard du plan stratégique d'action de la Caisse nationale d'assurance maladie. Le plan prévoit entre autres la restructuration de la profession par un ajustement brutal de la valeur de la lettre clé B sur les tarifs internationaux. Or, les médecins biologistes craignent que ces mesures, d'une part, remettent en question la qualité de la biologie praticienne au service du patient, d'autre part, préfigurent l'amorce d'une industrialisation de la profession, de plus génératrice de chômage. Il lui demande par conséquent de prendre en compte ces éléments de préoccupation d'une profession qui s'est toujours conformée aux exigences de la maîtrise des coûts liés à la santé publique, et de lui faire part de sa position à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (12<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30377

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 1999, page 3057